

Jennifer Letué s'impose en solitaire

Challenge des Hermines Bretonnes à Trémeheuc. Personne n'a pu suivre le rythme de Jennifer Letué qui s'impose avec plus de trois minutes d'avance.

Pour cette quatrième édition du challenge des Hermines Bretonnes, le peloton n'était pas très étoffé, sans doute en raison du championnat de France sur piste. Il était seulement composé de dix-huit juniors et seniors pour un parcours de vingt tours d'un circuit, long de 3,800 km.

Les minimales cadettes étaient, elles, plus nombreuses avec une sélection de la Seine-Maritime, qui souhaitait « se confronter à d'autres régionales », précise l'encadrement. Ces dernières, après quelques tours avec leurs aînées se faisaient distancer et bouclaient leurs dix tours de circuit groupées. C'est au sprint que la minime Solène Vinsot réglait ses compatriotes devant Camille Toubanc.

Côté juniors-seniors, la course était longue à se décanter malgré les efforts de la Pontyviennaise Jennifer Letué et de la Lamballaise Nathalie Cadol. Une première cassure se produisait à mi-course, où un groupe de dix se formait pour ne plus être rejoint. Malgré tout, le rythme de l'épreuve n'était pas très élevé. Il fallait attendre le quinzième tour pour voir Jennifer Letué porter une attaque enfin efficace.

Au fil des tours, l'avance sur ses poursuivantes s'accroissait pour se situer à plus de trois minutes à l'arrivée. Sur le podium, elle savourait sa victoire et avouait s'être « fait plaisir. Car après ma chute en coupe de France j'avais du mal à retrouver mon niveau. Aujourd'hui j'étais bien. » En se classant troisième Nathalie Cadol reste leader des Hermines bretonnes, avant la



Guy Maillard

Jennifer Letué a su distancer toutes ses adversaires, hier à Trémeheuc.

finale à Trégunc. Il en est de même pour la junior Marine Fléouter qui sera sur ses terres pour défendre son titre.

RESULTATS.

Juniors-Seniors : 1. Jennifer Letué (VC Pontivy) ; 2. Marine Quiniou (CC Concarneau) ; 3 Nathalie Cadol (VS Pays de Lamballe) ; 4. Véronique Paillard (Union cycliste

sud 53) ; 5. Marine Fléouter (AC Trégunc) ; 6. Aurore Péron (VS Plabennec) ; 7. Marie-Hélène Charrier (AC Pays de Baud) ; 8. Audez Le Fourm (VC Plouzané) ; 9. Stéphanie Josse (La Valognaise cyclisme) ; 10. Pauline Melaye (Redon OC.).

Hermines juniors : 1. Marine Fléouter. **Hermines seniors :** 1. Nathalie Cadol.

Minimes-Cadettes : 1. Solène Vinsot (VC Plurien) ; 2. Camille Toubanc (VC Plurien) ; 3. Séverine Eraud (Écliste du Don) ; 4. Léna Terron (Bre 2000) ; 5 Maëva Calvez (UC Carhaix).
Hermines minimales : 1 Solène Vinsot
minimes cadettes : Léna Terron.